

Baulmes - Vuitebœuf
 Rances - Champvent
 Essert-s.-Champvent
 Valeyres-s.-Rances
 Villars-s.-Champvent
 Vugelles-La Mothe
 Sergey - L'Abergement
 Method - Suscévaz
 Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au jeudi: 09h00 - 11h00

Mercredi après-midi: 14h00 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: A la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 30 avril 2017

Giez	9 h 00	Culte. F. Lemrich.
Les Clées	10 h 00	Culte. Cène à domicile. A. Gelin.
Rances	10 h 00	Culte en famille. Baptême. T. Rakotoarison.
Fiez	10 h 00	Culte. Cène. J.-N. Fell
Montagny-près-Yverdon	10 h 00	Culte. Baptême. A.-C. Rapin.
Grandson	10 h 15	Culte. F. Lemrich.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE – EGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES
1^{er} et 3^e dimanche du mois, messe à 9 h 30 à Baulmes

ECA N°: 473a

Nature des travaux: Agrandissement ouverture existante

Description des travaux: Porte sectionnelle et porte à double battants

La Municipalité



VUITEBŒUF
www.vuitebœuf.ch

Elections cantonales du 30 avril 2017

Changement de lieu du bureau de vote

En raison des travaux de transformation du bâtiment du collège, le bureau de vote se trouvera **à la salle de Municipalité** et sera ouvert de 10h00 à 11h00 le dimanche 30 avril 2017.

Nous vous remercions de votre compréhension.

La Municipalité



BAULMES
www.baulmes.ch

Tirs à balles

Des tirs à balles auront lieu au stand de Baulmes:

Tirs à 300 m

Mercredi 26 avril 2017 de 18h00 à 20h30
Entraînement

Mercredi 3 mai 2017 de 18h00 à 20h30
Entraînement

Mercredi 10 mai 2017 de 17h00 à 20h30
Tir des Aiguilles

Vendredi 12 mai 2017 de 15h00 à 20h30
Tir des Aiguilles

Samedi 13 mai 2017 de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h30
Tir des Aiguilles

Mercredi 17 mai 2017 de 17h00 à 20h30
Tir des Aiguilles

Vendredi 19 mai 2017 de 15h00 à 20h30
Tir des Aiguilles

Pendant la durée des tirs, il est formellement interdit de pénétrer dans la zone dangereuse.

La Municipalité et la Société de tir sportif Misterdam déclinent toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

La Municipalité

Demande de permis de construire (P)

CAMAC N°: 169498

Compétence: (ME) Municipale Etat

Commune: Baulmes

Lieu-dit et/ou adresse: En Contornet, ch. du Contornet 14

Coordonnées (E/N): 2530485 / 1182470

Parcelle N°: 1163

ECA N°: 473b

Note recens. architectural: 6

Propriétaires: Perrier Roland, ch. du Contornet 10, 1446 Baulmes, tél. 024 459 23 52. E. Hattan et S. Bächli Hattan, Haltinger Str. 36 / PF 261, 4005 Basel, tél. 078 609 15 88

Auteur des plans: Gueissaz Philippe, architecte EPFL-FAS-SIA, registre mandataire N°: 2362, rue des Arts 11, 1450 Sainte-Croix, tél. 024 454 23 12

Nature principale des travaux: Transformation

Description de l'ouvrage: Transformation d'une halle artisanale avec logement de fonction

Nécessité de mise à jour du plan du Registre foncier(mensuration officielle): Non

Particularités: Travaux situés hors zone à bâtir: Non

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 22.04.2017 au 21.05.2017.

La Municipalité

Dispense d'enquête

Propriétaire: Perrier Roland, ch. du Contornet 10, 1446 Baulmes, tél. 024 459 23 52

Parcelle en PPE ou copropriété: Non

Adresse: Ch. du Contornet 10

Parcelle N°: 520

Surface: 2328 m²



**VALEYRES
SOUS
RANCES**

Autorisation

Dans sa séance du 11 avril 2017, la Municipalité a autorisé M^{me} Dupertuis à effectuer les travaux suivants:

Parcelle N°: 121

ECA N°: 176

Nature de l'ouvrage: Modification de la sortie de la cheminée. Sortie du tube en façade jusqu'au toit.

La Municipalité



**VUGELLES
LA MOTHE**

Autorisation

Dans sa séance du 6 avril 2017, la Municipalité a autorisé Monsieur Jean-Marc Cerantola à effectuer les travaux suivants:

Parcelle N°: 28

Nature de l'ouvrage: Surélévation du tube de cheminée sur le pan nord du toit.

La Municipalité



Autorisation

Lors de sa séance du 28 mars dernier la Municipalité a décidé de donner l'autorisation à M. Gaillard Jean-Luc d'effectuer une coupe de plusieurs arbres sur sa parcelle N°332 afin de rajeunir la haie.

La Municipalité



Stand de tir de L'Abergement

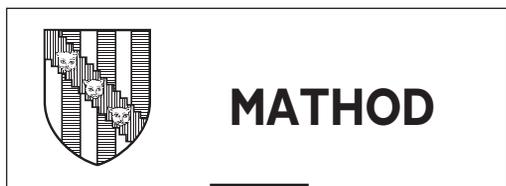
Tir des Municipalités du District

Vendredi 28 avril 2017 de 17h00 à 20h30
Vendredi 5 mai 2017 de 17h00 à 20h30
Samedi 6 mai 2017 de 8h30 à 11h30

Pendant la durée des tirs, il est strictement interdit de passer entre le stand de tir et les cibles aussi bien à pied que par n'importe quel autre moyen de transport !

Merci de respecter les sécurités mises en place !
 La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû à l'inobservation de cet avis.

La Municipalité



Avis d'enquête publique N° 2017-4042

Commune: Mathod
Propriétaire: ROCHAT Jean-Marc, rte de Montagny 11, 1438 MATHOD
Requérant/auteur des plans: Victorino Juan J. V. Ingénieurs civils Sàrl, av. de Cerjat 7, 1510 Moudon
Promettant acquéreur: ---
Coordonnées: 534.250 / 178.800
Parcelle N°: 1147
ECA N°: ---
CAMAC N°: 169429
Nature des travaux-description de l'ouvrage: Construction d'un silo couloir
Adresse de l'ouvrage: Mathod - Les Chauchisses
Dérogation requise: ---

Le dossier peut être consulté au greffe municipal de la Commune de Mathod, rue de la Forge 22, du 29.04.2017 au 28.05.2017.

Délai d'opposition: 28.05.2017.

La Municipalité



Collecte des déchets encombrants ménagers

Les déchets encombrants ménagers pourront

être déposés dans la remorque qui sera placée devant la déchetterie (hangar communal) le: **samedi matin 6 mai 2017 de 10h00 à 11h00**

Déchets encombrants ménagers : gros objets incinérables, plus de 1 m de côté (plastique, matelas, moquette, ...).

Commande de vin Vin de la Commune de Suscévaz Millésime 2016

Les personnes qui désirent commander du vin de la Commune peuvent le faire au moyen du bulletin ci-dessous, **jusqu'au lundi 22 mai 2017**, dernier délai.

DÉGUSTATION et distribution des commande le: samedi 3 juin 2017 dès 10h30 sous le Tilleul

La Municipalité

COMMANDE Vin de la Commune de Suscévaz Millésime 2016

Prix: Rouge et Rosé
 Fr. 108.- le carton de 12 bouteilles (75 cl)
 Fr. 108.- le carton de 15 bouteilles (50 cl)

Nom:

Prénom:

Nombre de carton(s).

75 cl Rouge: Rosé:

50 cl Rouge: Rosé:

Date:

Signature:

A retourner au greffe municipal, rte de Mathod 11, 1437 Suscévaz, greffe@suscévaz.ch

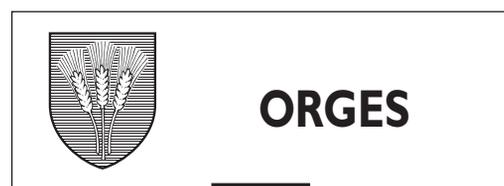


Demande de permis de construire (P)

Compétence: (ME) Municipale Etat
Réf. communale: 2/2017
Commune: Les Clées
Situation: Rue du Pralet 10
CAMAC N°: 168555
Parcelle N°: 197
ECA N°: 59, 132
Coordonnées (E/N): 2526610/1176525
Nature des travaux: Transformation
Description de l'ouvrage: Transformation du dépôt existant en habitation
Note de recensement architectural: 6
Propriétaire: Schneiter Marlyse
Promettant acquéreur: Nicole Bettina
Droit distinct et permanent: ---
Auteur des plans: Ruffieux Vincent, Ruffieux Architecte Sàrl
Demande de dérogation: Demande de dérogation à l'art. 27 RLATC, hauteur des locaux
Particularité: Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit de degré: 2

L'enquête publique est ouverte du 29.04.2017 au 28.05.2017.

La Municipalité



Mise à l'enquête complémentaire (C)

Commune: Orges
Compétence: (ME) Municipale Etat
Réf. communale: 5924
CAMAC N°: 169947
Parcelle N°: 335
ECA N°: 132
Coordonnées (E/N): 2535225/1184560
Nature des travaux: Construction nouvelle. Construction de quatre immeubles de cinq appartements, de 20 places de parcs couvertes, de 22 places de parcs non couvertes et de deux places de parc handicapés
Situation: Route de Giez
Note de recensement architectural: 6
Propriétaire, promettant, DDP: Gfeller Paul
Auteur des plans: Alberti Florian, architecte EPFL-SIA
Demande de dérogation: Dérogation à l'art. 7.7 du règlement communal
Particularités: Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit de degré : 3
CAMAC N°: 160150

Enquête publique ouverte du 28.04.2017 au 29.05.2017.

Les plans pourront être consultés pendant la même période au Greffe municipal pendant les heures d'ouverture du bureau ou sur demande.

La Municipalité

Demande de permis de construire (P)

Commune: Orges
Compétence: (ME) Municipale Etat
Réf. communale: 5924
CAMAC N°: 164788
Parcelle N°: 650
ECA N°: 243
Coordonnées (E/N): 2534710/1185700
Nature des travaux: Agrandissement. Démolition des bâtiments ECA N°s 244, 245 et 246. Bâtiment ECA N° 243: Agrandissement d'un hangar et pose de panneaux solaires en toiture. Création d'un cabanon de jardin avec local de vente
Situation: Les Charrières
Note de recensement architectural: ---
Propriétaire, promettant, DDP: Burri Walter
Auteur des plans: Maillefer Claude, Maillefer Bois Sàrl
Demande de dérogation: ---
Particularités: Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit de degré: 3
 L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir
Enquête publique ouverte du 28.04.2017 au 29.05.2017.

Les plans pourront être consultés pendant la même période au greffe municipal pendant les heures d'ouverture du bureau ou sur demande.

La Municipalité

REMERCIEMENTS

La famille de

**Madame
Angèle BAUNAZ-SCAPIN**

prie les personnes qui ont pris part à son grand deuil de trouver ici l'expression de sa profonde et sincère gratitude pour les marques de sympathie qu'elles lui ont témoignées en s'associant à sa douloureuse épreuve.

La famille remercie aussi les Paysannes vaudoises de Baulmes.

Baulmes, avril 2017

SOLCREATIONS

OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES

Les sols... notre passion

Parquets bois véritable
Stratifié - Ponçage
Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino
Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

Depuis 30 ans à votre service **www.solcreations.ch**
021 887 74 30
024 426 07 26

Badermétaux Sàrl
Votre spécialiste en gestion des déchets

Laurent Bader
Récupération de fers et métaux

Route d'Yverdon 3
1445 VUIEBCEUF

Fixe: +41 24 459 25 75
Fax: +41 24 459 25 76
Mobile: +41 79 206 52 37

laurent.bader@badermetaux.ch
www.badermetaux.ch

**La famille Raymond Perriard
a le plaisir de vous annoncer
l'ouverture du
Chalet
de Grange-Neuve
le samedi 29 avril 2017**



Croûtes au fromage
Fondues - Assiettes froides

1446 BAULMES
024 459 11 81, chalet
079 409 10 74, privé

**Planchas à gaz et électriques haut de gamme du fabricant
espagnol Simogas, ainsi que toute une série d'accessoires**



**PLANCHA À GAZ
RAINBOW**

Plaque de cuisson 70 cm
en acier laminé
d'une épaisseur
de 6 mm

Fr. 540.-



**PLANCHA ÉLECTRIQUE
D'INTÉRIEUR**

Plaque de cuisson 45 cm
en acier laminé
d'une épaisseur de 4 mm

Fr. 390.-



EN VENTE À NOTRE MAGASIN

Rue Centrale 14
1350 ORBE
Tél. 024 442 22 70
electroval.ch



LE NOUVEAU FORD KUGA



Élégant, puissant, confortable, innovant, efficace et dynamique. Bref, un SUV aussi impressionnant qu'exaltant! Où que vous poussez votre curiosité, le nouveau Ford Kuga vous conduit à bon port avec style et dans le plus grand confort. De plus, grâce à ses technologies intelligentes comme la traction intégrale et l'aide au stationnement, il vous assure le maximum de plaisir au volant.

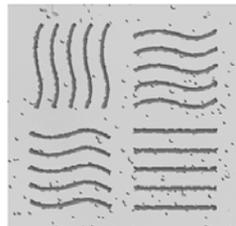
DÈS FR. 29'000.-



Garage Mattei Baulmes SA
Rue du Stand 1, 1446 Baulmes, 024 459 12 15
info@garagemattei.ch, www.garagemattei.ch

CORPS ACCORD

Retrouver l'équilibre



- **Massages...**
 - relaxant
 - ayurvédique
 - neuro-musculaire
 - aux pierres chaudes
- **Coaching**
- **Thérapie Polarity**
- **Questions sociales**
 - renseignements,
 - conseils, etc.

Audrey Roncière

Masseuse, animatrice
en atelier créatif
et infirmière sage-femme

Sur rendez-vous au
079 394 87 00

- Détente
- Bien-être
- Harmonisation
- Regain d'énergie

Philippe Roncière

Masseur, coach,
thérapeute Polarity
et travailleur social

Sur rendez-vous au
079 653 53 52

- Problèmes de dos
- Douleurs musculaires
- Envie de se réorienter
- Besoin de faire le point

Institut Corps Accord • Auberge du Cerf • Rue du Collège 2 • 1357 Lignerolle



Situation exceptionnelle
et grande terrasse
Place de jeux
pour enfants
Altitude 1152 m

LA THIOLE
1357 Lignerolle

- Fondues
- Feuilleté aux champignons
- Assiette froide
- Tomme

Tél. 021 843 27 24

Famille
Christophe Lambercy

La famille Lambercy a le plaisir de vous annoncer que l'ouverture du

Chalet de la Thiolle

a eu lieu **le jeudi 20 avril 2017**

(Réservations recommandées)

Ouvert tous les jours

Cuisine Non-stop

www.lathiolle.ch

Pierre-Alain Urfer



Olivier Petermann



Patrick Simonin



**Priorité à notre région!
Parce qu'elle le Vaud bien**

Votez la liste 5 au Grand Conseil

PLR

Les Libéraux-Radicaux

Perusset

Grand'Rue 22
1446 Baulmes
boucherieperusset.ch
T 024 459 14 02



Actions de la semaine

Escargot de saucisse à rôtir à Fr. 21.—/kg
Emincé de bœuf à Fr. 35.—/kg

CHAMPVENT - ESSERT VILLARS

La société de Couture

avise la population
que les dames
se feront un plaisir
de passer à domicile

**les mardi 2
et
mercredi 3 mai 2017**

pour récolter les dons
en faveur de **la VENTE
du dimanche 7 mai 2017**

Electroval SA

*Vos problèmes d'électricité
sont notre priorité !*

POUR VOS DÉPANNAGES:

- Trois monteurs spécialisés avec véhicules équipés pour :
 - Dépannage, petites installations électriques, retouches OIBT
- Un technicien électroménager, vente et réparation de toutes marques
- Contrôle d'installations électriques OIBT fait par nos conseillers en sécurité

www.electroval.ch

MAGASIN
Rue Centrale 14
1350 Orbe
Tél. 024 442 22 70

**UN APPEL,
UN RENDEZ-VOUS !
024 442 84 50**

ADMINISTRATION
Z.I. En Rionzi 3
1358 Valeyres-sous-Rances
info@electroval.ch

ÉLECTRICITÉ - TÉLÉCOM - INDUSTRIE - ÉCLAIRAGE PUBLIC - APPAREILS MÉNAGERS

CHAMPVENT

Thé - Vente

**le dimanche 7 mai 2017
à la grande salle
dès 14h00**

- Pêche miraculeuse pour les enfants
- Roue de la chance avec, dans l'après-midi, un tour «spécial enfants»
- Pâtisserie «maison» et stand de confection
- Dès 18h00, nos succulentes assiettes froides seront servies au prix de Fr. 12.-

Dans la soirée, participation de la
fanfare Baulmes-Champvent

Société de Couture



EQUILIBRE

La kinésiologie est une méthode douce qui permet d'identifier l'origine d'un blocage physique ou émotionnel et d'en libérer le stress.

Le corps retrouve ainsi ses pleines ressources pour se mettre en mouvement et atteindre ses objectifs.

La kinésiologie peut vous aider dans les domaines suivants :

- Troubles du sommeil, fatigue
- Stress et angoisses
- Etape de vie difficile
- Difficultés relationnelles
- Comportement limitant
- Manque de confiance en soi
- Douleurs
- Troubles alimentaires
- Difficultés d'apprentissage

Christel Besuchet, kinésiologue, agréée ASCA
Rue en Parchet 3A - 1372 Bavois - Tél. 078/624 76 03
www.equilibre-kinesiologie.ch

BULLETIN
DES
AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:
Greffe municipale de Baulmes
Tél. 024 459 15 66
Fax 024 459 19 64
Courriel: info@baulmes.ch

BULLETIN
DES
AVIS OFFICIELS

Blagues

Le professeur s'adresse à ses étudiants de première année: «Bienvenue à cet atelier consacré au mensonge que j'anime dans le cadre de mes cours d'éthique. Dites-moi, qui d'entre vous qui a déjà lu mon livre?» Tous les étudiants, sans exception, lèvent la main. Il poursuit: «Formidable. manifestement, vous avez déjà commencé les travaux pratiques. permettez-moi simplement de vous informer que mon livre ne sera publié qu'à la fin de l'année!»

Le médecin vient voir les pensionnaires d'une maison de retraite. Il demande à un monsieur: «Est-ce que vous faites un peu de marche à pied?». «Non répond-il. Je vais vers mes 90 ans, c'est tout ce que je fais comme exercice !»

L'entraîneur d'une équipe de foot fait visiter le stade à son équipe avant un match à l'extérieur. «Messieurs, maintenant que vous savez où se trouvent les caméras de télévision et les photographes, il me reste un dernier petit détail à vous montrer: l'emplacement des buts de l'équipe adverse ! »

«Bon les enfants, il est deux heures passées !» lance le père en direction de la chambre de sa fille où celle-ci se trouve avec son petit-ami. Visiblement, le jeune homme n'est pas décidé à rentrer chez lui. «Vous n'allez quand même pas y passer la nuit ?» «merci pour l'invitation, répond le jeune homme, laissez-moi juste prévenir mes parents ! »

Un américain, un japonais et un français sont nus dans un sauna.

Tout à coup un bip retentit.

L'américain dit :

«C'est mon bipper, j'ai un microprocesseur dans le bras.»

Le japonais met la paume de sa main à l'oreille et commence à parler :

«C'est mon portable, j'ai une puce implantée dans la main.»

Le français sentant sa technologie dépassée, décide de faire quelque chose d'impressionnant et part donc aux toilettes.

Il revient au sauna avec un morceau de papier toilette entre les fesses. Les autres embarrassés le regardent d'une façon gênée.

Le français leur dit alors :

«Tiens, je viens de recevoir un fax !»

Juan arrive d'Espagne à la frontière séparant l'Espagne et la France à mobylette avec un gros sac sur ses épaules.

Le douanier l'arrête et lui demande : - Qu'est-ce que tu as dans ton sac ?

Il répond : - Du sable.



Ecrivain public

Lettres Retrouvées
Ria Matile

Chemin Sous-Bois 1 -1435 Essert-Pittet
077 452 80 19
lettres.retrouvees@gmail.com

N'hésitez pas à me contacter !

Dans votre région, votre écrivain public...

- ... prépare votre courrier, discours ou poème;
- ... corrige votre document ou le réécrit;
- ... prend en charge à domicile votre secrétariat ou facturation.

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:
Greffe municipal de Baulmes
Tél. 024 459 15 66
Fax 024 459 19 64
E-mail: info@baulmes.ch



Domaine du Moulin Method

CAVES OUVERTES - DEGUSTATION DE VINS

dans notre caveau

Vendredi 28 avril 2017 de 17h00 à 22h00

Samedi 29 avril 2017 de 10h00 à 22h00

Au plaisir de vous recevoir avec votre famille et vos amis

Famille Daniel Gass - Rte de Rances 9 – 1438 Method

079 637 32 03 - www.gass-method.ch



GENERAL STORES

Stores

Vente - Réparation

Patrik Jaccard

Le Noux - 1439 RANCES

*Stores toiles - Pergolas - Stores à lamelles - Volets roulants
Volets aluminium - Moustiquaires - Moustiquaires rideau chaînettes - Stores
intérieurs - Stores Vélux - Fenêtres PVC - Entretien - Réparation - Motorisation*

Nouveau: porte de garage à lamelles

Avant l'arrivée des bêtes! Pensez aux moustiquaires

ACTION:

10% sur les stores toiles

Validité: 30 avril 2017

Avec Général Stores, les insectes restent dehors!

DEVIS GRATUIT - TRAVAIL SOIGNÉ

Natel 079 306 99 93 - E-mail: generalstores@bluewin.ch

Blagues

Le douanier, incrédule, lui dit : - On va voir ça... Descends de la mobylette .

Le douanier ouvre le sac et répand le sable qu'il contient sur le sol. Il fouille dedans sans rien y trouver.

- C'est bon, lui dit-il. Juan ramasse le sable du mieux qu'il peut et repart sur sa mobylette.

Une semaine plus tard, la même chose se produit. Le douanier demande à Juan : - Qu'est-ce que tu as dans ton sac cette fois?

Juan répond : Du sable.

Le douanier, qui n'est toujours pas convaincu, décide de détenir Juan pour la nuit et d'envoyer un échantillon du sable pour analyse.

Le lendemain, les résultats révèlent qu'il s'agit bien de sable. Il laisse donc Juan repartir sur sa mobylette.

Le petit manège se poursuit tous les deux ou trois jours pendant les quelques années qui suivent.

A chaque fois, le douanier fouille le sac de sable. Il envoie régulièrement des échantillons pour analyses de toutes sortes mais toujours sans rien trouver d'autre que du sable.

Finalement, quelques années plus tard, Juan arrête de traverser la frontière en mobylette avec son sac de sable.

Un beau jour, alors qu'il est en retraite, le douanier prend ses vacances en Espagne et rencontre Juan dans un petit bar sur la plage .

- Hé ! Je te reconnais, toi ! Tu n'es pas le gars qui traversait la frontière en mobylette avec un sac de sable ?

Juan reconnaît le douanier et lui répond : - Oui, c'est moi.

- Qu'est-ce que tu deviens ? lui demande le douanier.

- Je me suis acheté ce petit bar et je vis tranquillement, répond Juan.

Le douanier se décide finalement à lui demander :

- Écoute, je suis à la retraite et je n'ai plus aucun pouvoir. Je voudrais bien savoir une chose. Je n'ai jamais arrêté de penser à ça depuis que je t'ai vu la première fois. Juste entre toi et moi, tu faisais de la contrebande?...

Juan esquisse un petit sourire et répond :

- Oui, et c'est comme ça que je me suis acheté ce bar.

Le douanier s'approche un peu et demande à voix plus basse :

- Et qu'est-ce que tu passais frauduleusement aux douanes ?

- Des mobylettes !

Un homme rentre tard de son travail, comme bien souvent. Pour ne pas réveiller sa femme en allant se coucher, il se déshabille et avance vers sa chambre, en tenant ses affaires et ses chaussures à la main, et dans le couloir, il croise un autre homme, dans la même tenue, qui lui chuchote :

- Fais vite mon vieux, son mari ne devrait plus tarder!

C'est une pièce de 20 centimes qui vient de mourir. Elle arrive au Paradis, et St Pierre et les anges lui font une entrée digne d'une reine: Ils l'installent sur le plus beau et le plus grand nuage, elle a tout un cortège d'ange prêts à assouvir le moindre de

ses désirs...

Un peu plus tard, c'est un billet de 500 euros qui passe l'arme à gauche. Il se rend également au paradis, mais l'accueil est nettement plus froid que celui réservé à la pièce de 20. On lui indique vaguement un petit nuage à l'écart des autres, et le billet ne peut qu'assister à la différence de traitements qu'il y a entre lui et la piécette.

Un jour, le billet va trouver St Pierre et lui demande pourquoi lui, le billet de 500 euros, est traité comme de la vermine alors que la pièce de 20 cents est vénérée comme une déesse... St Pierre jette un regard furieux au billet et dit:

«Toi, on ne t'a pas vu souvent, à la messe!»



DES ACTES, PAS DE BLABLA

VOTEZ la liste socialiste n° 1



Votation cantonale

1. Election du Grand Conseil
2. Election du Conseil d'Etat - 1^{er} tour

Le scrutin sera ouvert le dimanche 30 avril 2017

Le dernier relevé de la boîte aux lettres sera effectué au moment de la fermeture du bureau de vote de votre Commune.

A BAULMES de 9 h 00 à 10 h 00

A VUIEBŒUF
en salle de Municipalité
de 10 h 00 à 11 h 00

A RANCES de 10 h 00 à 11 h 00

A CHAMPVENT de 10 h 00 à 11 h 00

A VALEYRES S/RANCES
de 10 h 00 à 11 h 00

A ESSERT S/CHAMPVENT
de 10 h 00 à 11 h 00

A VILLARS S/CHAMPVENT
de 10 h 00 à 11 h 00

A VUGELLES-LA MOTHE
de 10 h 00 à 11 h 00

A SERGEY de 10 h 00 à 11 h 00

A L'ABERGEMENT
de 10 h 00 à 11 h 00

A MATHOD de 10 h 00 à 11 h 00

A SUSCÉVAZ de 10 h 00 à 11 h 00

A LIGNEROLLE de 9 h 30 à 10 h 30

AUX CLÉES Salle de Municipalité
de 10 h 00 à 11 h 00

A ORGES de 10 h 00 à 11 h 00

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous référer à l'arrêté de convocation affiché au pilier public.

Blagues

Deux hommes se baladent en montagne. Soudain, une avalanche les ensevelit. Ils arrivent à s'extraire de la neige assassine et voient un Saint-Bernard arriver accompagné de son petit tonneau.

L'un d'eux dit :

- Hé, regarde : le meilleur ami de l'homme!
- Oui ! Et il arrive avec un chien !

Quel est le métier de ton papa ? demande le prof.

- Moi, mon papa, il est pompeur.

- Ah non ! On ne dit pas «pompeur», mais «pompiste» ! Et toi ?

- Moi, mon papa, il est livriste.

- Voyons ! On ne dit pas «livriste» mais «livreur» ! Et toi, Lucie, que fait ton papa ?

- Ben moi, maintenant, je ne sais plus si papa est mineur ou ministre !

C'est un bol et une tasse qui sont devant un évier :

- Je n'ai pas envie de plonger, dit le bol. A chaque fois je bois la tasse.

- C'est vrai, répond la tasse, tu n'as jamais eu de bol !

Rénovation - Peinture ?

APPELER :

ZACO
peinture

Stéphane Zaco
Grand-Rue 6
CH-1338 Ballaigues
Tél./Fax 021 843 18 38

079 377 68 44
zacopeinture.ch

EN ATTENDANT

Schubert

Près de 40 ans après! De retour à Champvent

Habitants de Champvent!

Schubert revient!

Le 2 septembre 2017!

SOIREE D'INFORMATION

MERCREDI 3 MAI 2017

GRANDE SALLE DE CHAMPVENT

19:00

org: Ecole Musique Baulmes/Champvent



Chers membres,

Notre assemblée générale ordinaire

aura lieu dans les appartements privés du château **le samedi 6 mai 2017 à 10h30**

Ordre du jour statutaire:

1. Accueil et approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30.04.2016. A ce propos, vous êtes prié(e) de prendre connaissance du procès verbal de cette assemblée sur notre site www.amis-chateau-grandson.ch. Vous pouvez également faire la demande au 079 221 88 26 pour recevoir ce PV par courrier postal.
3. Rapport d'activité et propositions du comité
4. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers et propositions individuelles

À l'issue de cette assemblée, Monsieur Daniel de Raemy, historien, nous fera **un exposé** sur: «**Les grandes heures des sires de Grandson et d'Estavayer (13^e - 16^e siècles)** ».

PROCHAINES MANIFESTATIONS :

- 13 et 14 mai:** Tir au Papegay
24 juin 2017: Inauguration de la rue Haute, Grandson
12 et 13 août 2017: Fête médiévale

En espérant vous rencontrer à ces occasions, nous vous prions d'agréer, chers membres, nos salutations les meilleures.

Association des Amis du Château de Grandson
 Carlos Atienza, président



Musée du Vieux Baulmes

**Ouverture
dimanche 30 avril 2017**

13h30, tous les dimanches

Exposition temporaire:
Archéologie baulmérienne

**KIWANIS CLUB
ORBE ET ENVIRONS**

Match aux cartes

En faveur de L'ARFEC (Association romande des familles d'enfants atteints d'un cancer)

**Grande salle
de Valeyres-sous-Rances**

Vendredi 5 mai 2017

Repas: 18h30

Match aux cartes: 20h00

Prix: Fr. 25.- par pers.

Prix: Fr. 50.- par pers. avec le repas

Soupe à l'oignon offerte

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:

Greffé municipal de Baulmes

Tél. 024 459 15 66 - Fax 024 459 19 64

E-mail: info@baulmes.ch

Le vieux carré jazz band

Soirée raclette à gogo

JAZZ

**Vendredi
19 mai 2017
Salle des fêtes
de Baulmes
Dès 19h00
Frs. 30.-
DJ en 2ème partie
de soirée**

**Sur inscription
au 079 683 93 83**

org. L'Alliance Baulmes - Champvent



VOTATION FÉDÉRALE DU 21 MAI 2017

Loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (LEne)

ARRÊTÉ DE CONVOCATION du 8 mars 2017

LE CONSEIL D'ÉTAT DU CANTON DE VAUD

- Vu:
- la décision du Conseil fédéral du 11 janvier 2017
 - la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques et son ordonnance du 24 mai 1978
 - la loi fédérale du 19 décembre 1975 sur les droits politiques des Suisses de l'étranger et son ordonnance du 16 octobre 1991
 - la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques (LEDP) et son règlement d'application du 25 mars 2002 (RLEDP)
 - le préavis du Département des institutions et de la sécurité

arrête

CONVOCATION

Article premier. – Les électrices et les électeurs en matière fédérale (art. 8 RLEDP) sont convoqués le **dimanche 21 mai 2017** pour se prononcer sur l'objet cité en titre.

OUVERTURE DU SCRUTIN

Art. 2. – Les bureaux de vote sont ouverts le jour du scrutin pendant une heure au minimum; ils sont obligatoirement clos à 12 heures au plus tard.

Le vote peut également s'exercer par correspondance, dès réception du matériel, selon les articles 17b à 17d LEDP.

Les modalités locales de vote, fixées par la municipalité, sont affichées au pilier public.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Art. 3. – Tout citoyen suisse, homme ou femme, âgé de 18 ans révolus, inscrit au rôle des électeurs et pourvu du matériel officiel, a le droit de participer aux scrutins.

Le droit s'exerce exclusivement dans la commune où l'électeur est inscrit (domicile politique).

Les conditions et modalités de participation des Suisses de l'étranger, inscrits comme tels au registre central de la Commune de Lausanne, sont réservées.

Les personnes faisant l'objet d'une curatelle de portée générale pour cause de trouble psychique ou de déficience mentale (art. 390 et 398 CC) sont privées du droit de vote. Elles peuvent être réintégrées, en prouvant qu'elles sont capables de discernement, par demande adressée à la municipalité au moins 10 jours avant le scrutin.

RÔLE DES ÉLECTEURS

Transfert au Canton – Commande du matériel de réserve

Art. 4. – Les communes doivent transmettre au Canton par voie informatique la liste des électeurs inscrits du **lundi 3 au jeudi 6 avril 2017 à 17 heures (dernier délai)**. Tout retard ou problème doit être signalé dès que possible au Service des communes et du logement (Division affaires communales et droits politiques).

Sont d'ores et déjà inclus dans ce fichier les citoyens qui deviendront majeurs d'ici au 21 mai 2017 et, dans les communes où un scrutin communal a simultanément lieu, les citoyens étrangers qui remplissent les conditions légales.

Le matériel de réserve (y c. pour les scrutins communaux éventuels) doit être commandé, via l'application Votelec, dans le délai fixé à l'alinéa 1 ci-dessus.

Mise à jour

Art. 5. – Pour la gestion des mutations jusqu'à la clôture du rôle, les greffes municipaux se conforment aux dispositions de la LEDP et de son règlement d'application ainsi qu'aux instructions du Canton.

Consultation – Clôture

Art. 6. – Le rôle des électeurs peut être consulté pendant les heures d'ouverture du greffe municipal; le droit de réclamation s'exerce auprès de la municipalité **au plus tard lundi 15 mai 2017**, conformément à l'article 7 LEDP.

Le rôle des électeurs est clos le **vendredi 19 mai 2017 à 12 heures**.

MATÉRIEL OFFICIEL

Art. 7. – Le Canton adresse l'ensemble du matériel officiel aux électeurs. Ces documents doivent leur parvenir **entre le 24 et le 28 avril 2017**.

L'électeur qui n'a pas reçu tout ou partie du matériel, ou qui l'a égaré, peut en réclamer au greffe municipal **jusqu'au vendredi 19 mai 2017 à 12 heures au plus tard**.

MANIÈRE DE VOTER

Au bureau de vote ou par correspondance

Art. 8. – L'électeur choisit librement de se rendre au bureau de vote ou de voter par correspondance (par voie postale ou en déposant son vote à la commune).

Rappel concernant le vote par correspondance

- Il faut que l'enveloppe de vote jaune fermée (avec les bulletins à l'intérieur) d'une part et la carte de vote (avec l'adresse du greffe apparaissant dans la fenêtre) d'autre part soient insérées dans l'enveloppe de transmission.
- La carte de vote ne doit en aucun cas être glissée dans l'enveloppe de vote jaune.
- En cas de besoin, l'enveloppe de transmission officielle peut être remplacée par une enveloppe privée, portant l'adresse du greffe.

Vote au bureau de vote

Art. 9. – Les électeurs qui choisissent de voter au bureau de vote doivent se munir du matériel reçu: carte de vote à usage unique (obligatoire), enveloppe de vote et bulletins de vote, à l'exception de l'enveloppe de transmission.

Vote des malades

Art. 10. – Les citoyens âgés, malades ou infirmes votent par correspondance. Au besoin, ils peuvent demander au bureau (par l'intermédiaire du greffe municipal), **au plus tard le vendredi 19 mai 2017**, à voter à domicile ou en établissement pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

Militaires – Protection civile

Art. 11. – Les militaires en service et les personnes accomplissant du service dans l'organisation de la protection civile peuvent voter par correspondance.

DÉPOUILLEMENT

Art. 12. – La priorité doit être donnée au dépouillement de la votation fédérale.

Le dépouillement anticipé est autorisé.

SAISIE DES RÉSULTATS

Art. 13. – Les résultats de la votation fédérale sont obligatoirement saisis dans l'application Votelec.

En cas d'impossibilité, ils sont communiqués au Bureau électoral cantonal par téléphone (021 316 41 55 ou 021 316 40 72) ou par fax (021 316 41 90).

PROCÈS-VERBAUX

Art. 14. – Un exemplaire de chaque procès-verbal, signé du président et du secrétaire du bureau:

- est affiché immédiatement au pilier public;
- est transmis par les soins du président au préfet selon les instructions de ce dernier;
- est conservé dans les archives de la commune.

MATÉRIEL DE VOTE

Art. 15. – Le matériel officiel qui a servi aux votations (bulletins, feuilles de contrôle et de dépouillement, enveloppes et cartes de vote, matériel non pris en compte, etc.) est soigneusement conservé au greffe.

Ce matériel pourra être détruit, sur autorisation du Canton, lorsque le résultat final aura été définitivement constaté par le Conseil fédéral.

PUBLICATION

Art. 16. – Le Conseil d'Etat fait publier les résultats des votations dans la Feuille des avis officiels.

RECOURS

Art. 17. – Les réclamations contre la violation des dispositions sur le droit de vote et les irrégularités affectant la préparation et l'exécution des votations doivent être adressées sous pli recommandé à la Chancellerie d'Etat:

- dans les trois jours qui suivent la découverte du motif de recours;
- mais au plus tard le troisième jour après la publication des résultats dans la Feuille des avis officiels.

DISPOSITIONS FINALES

Art. 18. – Pour le surplus, les opérations de vote se déroulent conformément à la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques et à son règlement d'application du 25 mars 2002.

Art. 19. – Le présent arrêté sera imprimé et publié dans la Feuille des avis officiels; il sera envoyé aux préfets et, par eux, aux municipalités. Celles-ci le feront afficher au pilier public **au plus tard le lundi 3 avril 2017** et, en temps utile, à l'entrée de chaque local de vote.

Le Département des institutions et de la sécurité est chargé de son exécution.

Donné, sous le sceau du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 8 mars 2017.

Le président:

P.-Y. Maillard

Le chancelier:

V. Grandjean